



RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Espérance

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

POLE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



1. Editorial

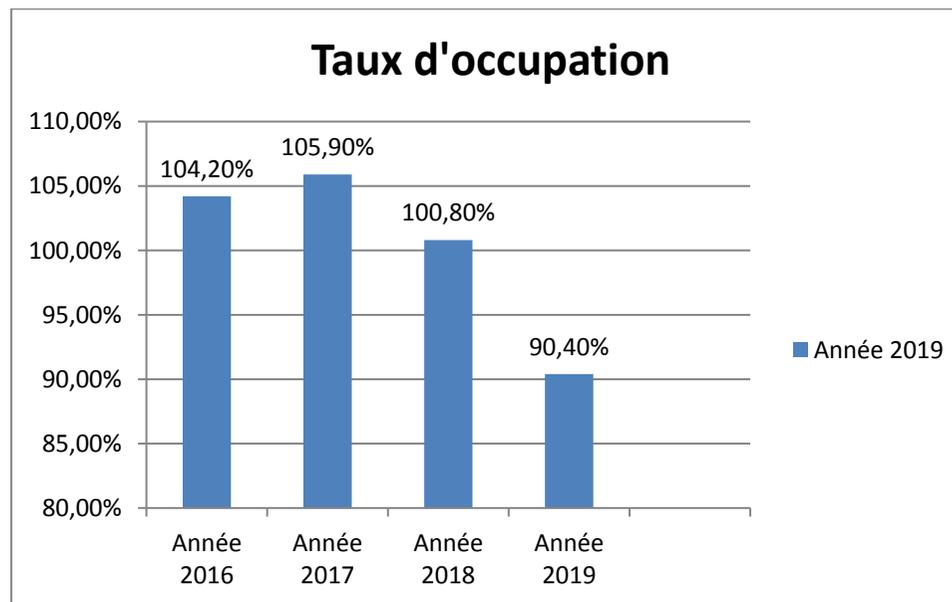
Créé par arrêté préfectoral en mars 2003 le CHRS est régi par convention avec la Direction Régionale de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale. Le CHRS Espérance fonctionne dans le respect de l'article 345-1 du Code de l'Action Sociale et des familles. Il est habilité pour 50 lits d'hébergement répartis de façon modulable en une structure collective (8 à 10 lits), 2 appartements regroupés (4 à 6 lits) et des appartements en diffus (34 lits) permettant une capacité d'accueil totale de 30 unités familiales en moyenne. Le public accueilli en CHRS est majoritairement issu du Centre Alsace, entendu comme le territoire des UTAMS sud du département. Le CHRS Espérance est ouvert toute l'année et une action de veille sociale est mise en œuvre depuis le 1^{er} avril 2007, date de la fermeture de l'hébergement d'urgence. Les prestations délivrées par le CHRS sont définies dans un contrat de séjour signé entre la structure et les bénéficiaires. Elles sont de plusieurs natures :

- L'accompagnement social et éducatif
- L'hébergement
- Un accompagnement vers une solution de relogement adapté

Le projet du CHRS Espérance s'articule avec les autres services du Pôle de Développement Social de l'ARSEA et plus particulièrement avec les établissements et services Espérance à savoir un dispositif de veille sociale sur la communauté des communes de Sélestat, le Centre parental, les Maisons Relais (Résidence du Courlis et Relais du Bernstein), les logements d'insertion, la colocation coachée (logement insertion jeunes) les logements temporaires du Hameau du Rhin, les actions d'accompagnement social lié au logement. Nous favorisons ainsi la continuité des parcours d'insertion, en amont ou en aval du séjour des bénéficiaires en adaptant les réponses aux problématiques des personnes tout en mobilisant les partenariats institutionnels, le SIAO 67 en particulier.

2. Missions / Prestations délivrées

2.1. Taux d'occupation (en %)



Observations :

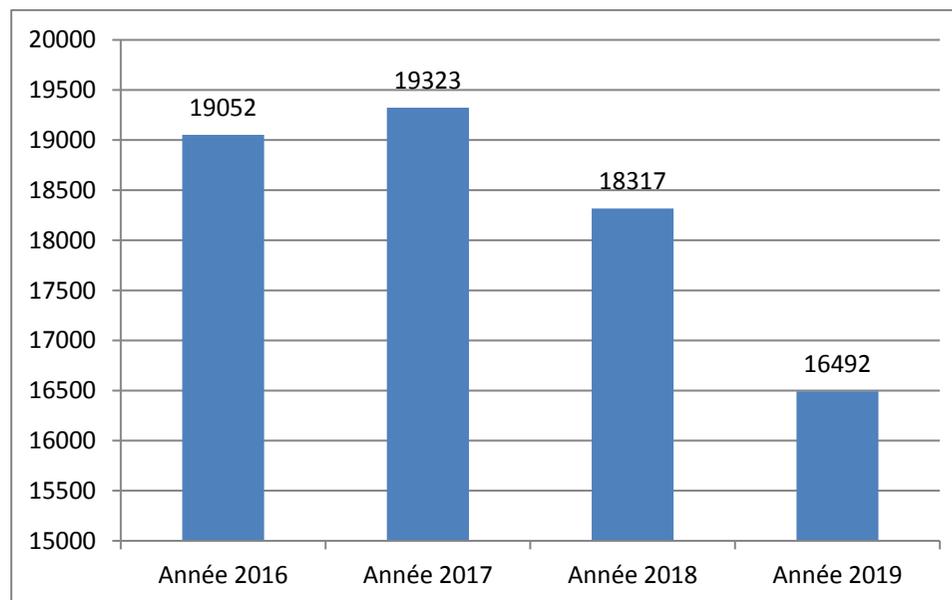
L'année 2019 a été marquée par la nouvelle organisation du SISAO, ce qui n'a pas été sans effet sur le taux d'occupation du CHRS Espérance.

En effet durant plusieurs semaines, nous n'avons plus eu de demandes à traiter, ce qui explique que le taux d'occupation est passé de 100,80% en 2018 à 90,40% en 2019.

Les chiffres de tout le service en ont été impactés, cela sera également visible dans les différents items développés qui suivront.

Durant le dernier trimestre 2019, nous avons pu à nouveau constater une hausse des orientations et de fait des admissions.

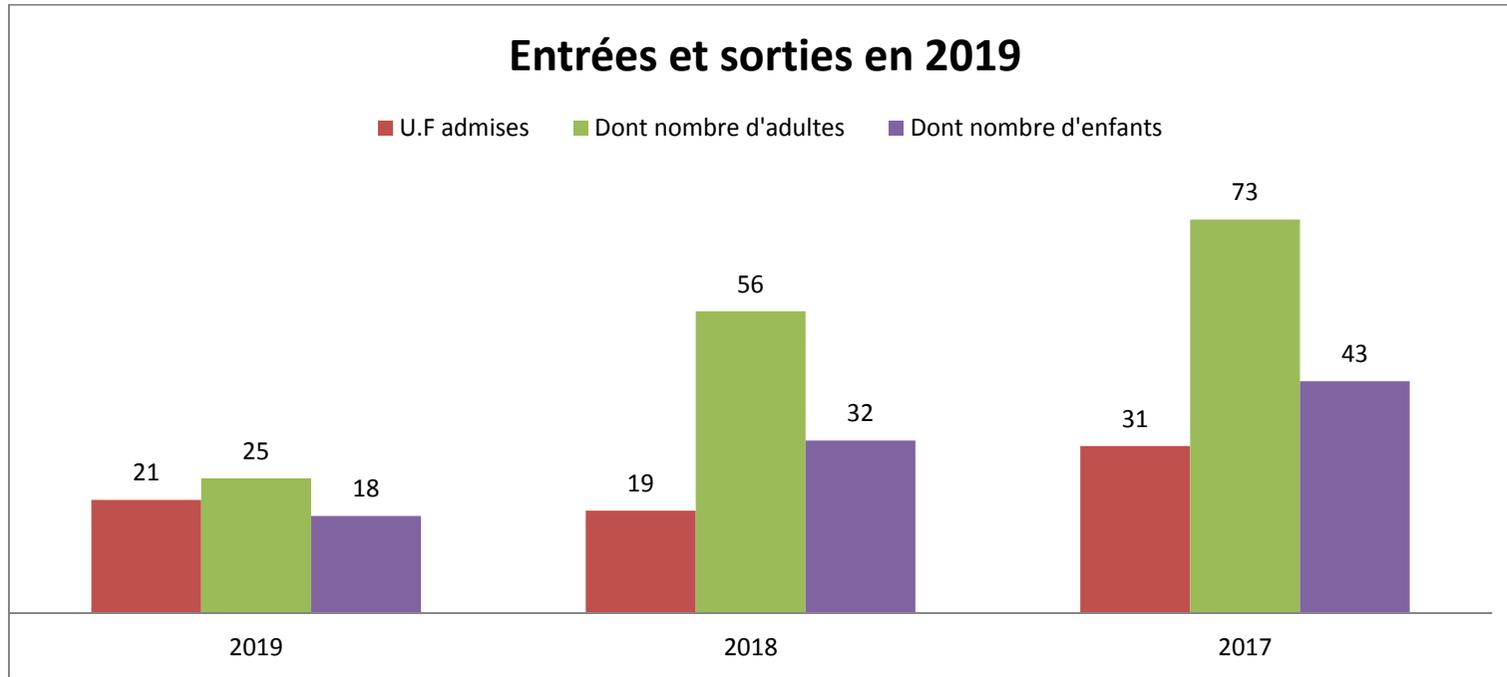
2.2. Nombre de nuitées



Observations :

Nous pouvons observer en cumul annuel 16492 nuitées en 2019. La baisse du nombre de nuitées est en corrélation avec la forte baisse du nombre de demande d'hébergement.

2.3. Entrées / Sorties 2019



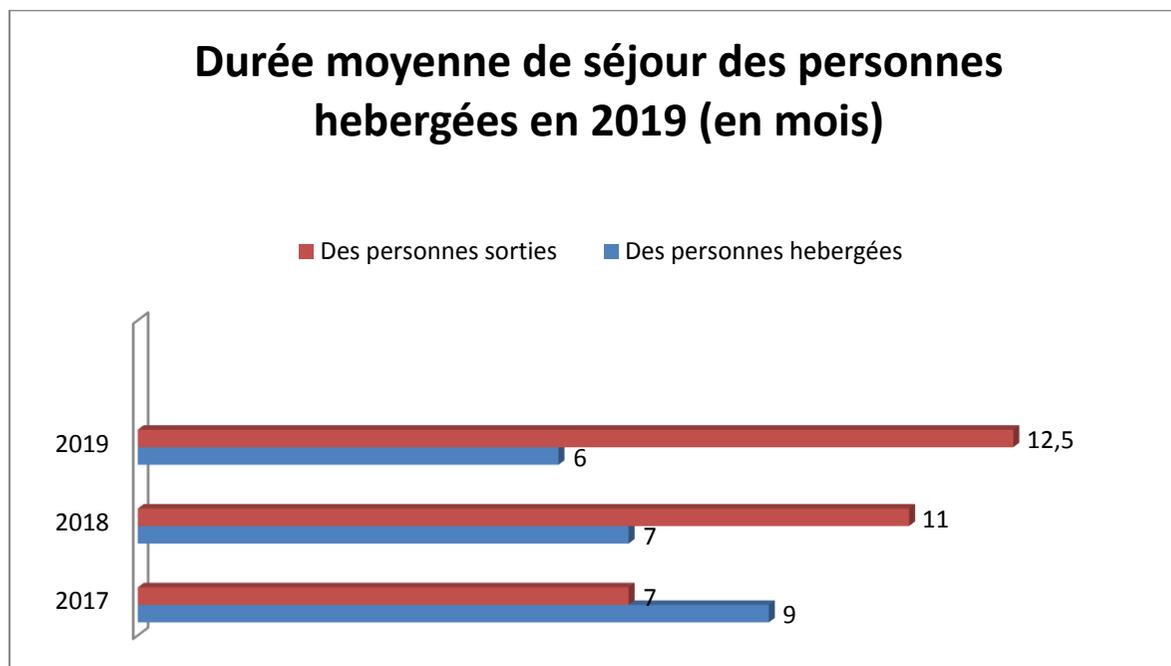
	UF admises	Dont Nb adultes	Dont Nb enfants
2019	21	25	18
2018	19	56	32
2017	31	73	43
2016	38	73	52

Observations :

L'année 2019 montre une légère augmentation des Unités Familiales admises. Si le chiffre tient compte de petites compositions familiales, majoritairement des familles monoparentales avec un ou deux enfants maximum, il est à préciser que la mise en place du SI-SIAO génère une plus faible réactivité du fait de la

centralisation et l'orientation des demandes via ce service. Ainsi, nous ne gérons plus de file active « en direct », ce qui auparavant nous permettait d'avoir davantage de réactivité dans l'accueil des unités familiales demandeuses.

2.4. Durée moyenne de séjour des personnes hébergées en 2019 (en mois)



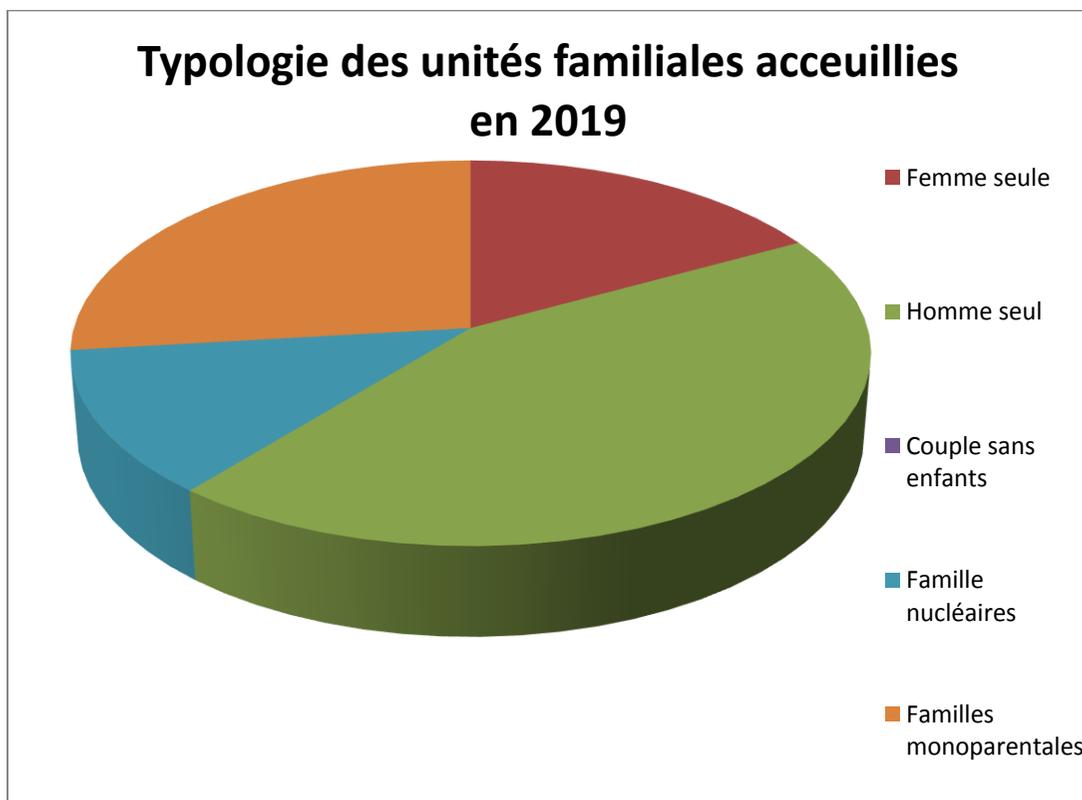
	Des personnes hébergées	Des personnes sorties
2019	6	12.5
2018	7	11
2017	7	9
2016	10	9

Observations :

La durée moyenne des bénéficiaires hébergés reste sensiblement similaire à l'année 2018. Concernant la durée moyenne des bénéficiaires sortis, nous notons une hausse depuis 2017. Celle-ci s'explique de façon systémique à savoir :

- Des bénéficiaires au profil relevant davantage de structure de stabilisation
- Des bénéficiaires ayant des maladies psychiques non traitées parfois associées à des problèmes d'addictions
- Une réelle difficulté à les inscrire dans un emploi durable permettant ainsi l'accès à un logement autonome
- L'absence de ressource ne permet aucune solution alternative. Nous avons déjà en 2017 et en 2018 souligné la précarisation grandissante des bénéficiaires pris en charge au sein du CHRS.

2.5. Typologie des unités familiales accueillies en 2019 :



Typologie des UF pris en charge en 2018		
Femme seule	12	22,60%
Homme seul	23	43,40%
Couple sans enfants	2	4%
Familles nucléaires	5	9%
Familles monoparentales	11	21%
Total	53	100%
Typologie des UF pris en charge en 2019		
Femme seule	7	16%
Homme seul	18	42%
Couple sans enfants	0	0%
Familles nucléaires	8	19%
Familles monoparentales	10	23%
Total	43	100 %

Observations : Par rapport à l'année 2018, nous observons une évolution des typologies familiales. En effet, nous remarquons une augmentation des familles nucléaires, alors que les familles monoparentales varient peu. On note également une baisse significative des femmes et hommes seuls.

2.6. Age et sexe des personnes hébergées

Répartition des enfants accueillis par âge

Enfants	2018	2019
0-3 ans	6	9
4-6 ans	4	5
7-12 ans	10	5
13-15 ans	6	6
16-18 ans	5	7

Répartition des adultes accueillis par âge

Adultes	2018	2019
18-25 ans	17	14
26-35 ans	9	14
36-45 ans	17	20
46-55 ans	11	10
55 ans et +	2	3

Observations :

La prise en charge des 18-25 ans continue à baisser, cependant nous pouvons noter une augmentation des 26-35 ans et des 36-45 ans. Ce public s'inscrit dans un parcours d'errance jaloné par des problématiques d'addictions souvent associées à des troubles psychiatriques. De plus, la rupture du parcours de soins, l'absence de lien social et/ou familial peuvent accentuer les pathologies. La prise en charge en structure d'hébergement est incontournable pour amorcer un accompagnement socioprofessionnel. Cependant, elle vient questionner l'orientation en CHRS. L'accompagnement de ce public doit être renforcé par une présence plus accrue des professionnels. Pour ces personnes l'insertion professionnelle n'est pas une priorité. Elles doivent d'abord s'engager dans des soins adaptés. Aujourd'hui, la temporalité du public n'est pas celle du fonctionnement du CHRS. L'équipe est amenée à composer avec ces nouveaux besoins, ce qui n'est pas sans poser de réelles questions quant au projet de service actuel.

Concerant les enfants, nous notons une baisse des enfants accueillis âgés de 7 à 12 ans. Cette baisse est en corrélation avec l'âge des parents qui à lui aussi évolué. Les autres tranches d'âges, s'équilibrent d'une année à l'autre.

2.7. Mouvements de l'année : nombre d'entrées / nombre de sorties

2.7.1. Nature des entrées par ménage:

Unités familiales admises au CHRS :

- ≥ 13 personnes isolées
- ≥ 5 couples avec enfants
- ≥ 3 familles monoparentales

2.7.2. Nature des sorties du CHRS par ménage :

Au cours de l'année 2019, **36 personnes ont quitté le CHRS**, soit 11 enfants et 25 adultes.

- ≥ Les motifs de sorties sont différents : l'accès à un logement autonome, des retours à l'emploi, des incarcérations, des hospitalisations ou tout simplement des départs inopinés.

Au total, 11 unités familiales **ont trouvé une solution de relogement**. Par ailleurs, **7 personnes ont quitté la structure avec un emploi ou une formation qualifiante**.

2.7.3. Les demandes d'hébergement :

Depuis 2014, et dans la logique de mise en œuvre du SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation), le circuit de la demande d'hébergement du territoire a été réorganisé afin de mieux répondre à la mission d'observatoire que porte cette association. Toutes les demandes d'hébergement sont désormais transmises via le formulaire ad hoc et un tableau des demandes d'hébergements est transmis mensuellement au SIAO. D'autre part, cette nouvelle organisation est complétée par la mise en place d'une réunion de coordination régulière avec les principaux acteurs du territoire : le CCAS, l'UTAMS de Sélestat, le chef de service du CHRS et un représentant du SIAO. Cette coordination a pour but de toujours mieux adapter les réponses aux besoins du territoire. Notons qu'à ce jour le dispositif de Logement d'Insertion Jeunes (colocation coachée) n'intègre pas la plateforme SIAO. En revanche, il nous appartient d'agir davantage sur les parcours internes à nos services en faisant remonter la demande vers le dispositif SIAO tel que le prévoit la loi ALUR.

2.7.4. Nature des difficultés à l'origine de la demande :

Le tableau ci-dessous indique les problématiques repérées à l'origine de la demande (pour chaque demande, une à 3 des problématiques sont invoquées) en nombre de personnes :

Difficultés	Année 2019	Année 2018
Emploi	13	47
Parentalité	5	18
Séparation ou rupture familiale	1	2
Problème de santé (psychique et addictions compris)	7	40
Expulsion locative	6	2
Gestion/Budget	15	45
Sortie d'incarcération	0	0
sortie structure asile	1	11
Jeunes majeurs (18 à 20 ans) * <i>problématiques de ressources et / ou en rupture</i>	0	5

2.7.5. Difficultés rencontrées par les personnes accueillies

Difficultés	Année 2018	Année 2019
Economie / gestion	41	35
Emploi / Formation	51	32
Relations Sociales	30	13
Santé	32	13
Santé psychique	24	12
Addictions	14	8
Justice	17	13
Enfants	21	13
Prise en charge ASE	13	4
Logement	29	2

Observations :

Si nous ne pouvons pas apporter une comparaison entre les deux années du fait d'un nombre de prise en charge inférieur à celle de 2018, nous observons tout de même pour l'année 2019 des problématiques multiples. En effet, l'absence d'emploi ou de formation ainsi que les problèmes budgétaires demeurent les problématiques centrales. Cependant, elles s'ajoutent majoritairement à une problématique de santé physique, psychique et de justice. Par ailleurs, nous constatons que les prises en charge dans le cadre de l'Aide Sociale sont en nette baisse.

2.7.6. Partenaires orienteurs :

Partenaires orienteurs	Année 2018	Année 2019
UTAMS	72	
Mission Locale	8	
CCAS	12	
CHS Erstein	0	
Epsan, CSAPA, centre de postcure	6	
SPIP/PJJ	1	
AEMO/SIS/Médiation	3	
Divers Partenaires secteur	2	
Partenaires hors secteur (Molsheim, Strasbourg)	9	
Demande en direct	0	
Total	113	

Nous n'avons pas les informations concernant les partenaires orienteurs. Par contre, sur l'année 2019, nous avons reçus du SI-SIAO 103 orientations.

Sur ces 103 demandes traitées, 46 ont été acceptées par notre structure. 20 candidatures ont été refusées par notre structure et 16 personnes ont refusées l'orientation proposée.

3. Faits marquants de l'année

3.1. Vie de l'établissement

En septembre 2019, nous avons accueilli une apprentie au sein du CHRS. Sa présence et ses interventions ont été un réel soutien dans l'accompagnement mené au quotidien.

3.2. Accompagnement et partenariat

L'accompagnement des personnes accueillies en CHRS s'inscrit dans une certaine globalité. Ainsi le travail mené par les travailleurs sociaux peut porter sur différents versants tels que la santé, l'emploi, le logement, les démarches administratives et le soutien à la parentalité. Pour plus d'efficacité dans l'élaboration et la construction du parcours de la personne, nous nous efforçons de travailler en lien avec de nombreux partenaires, principalement implantés sur le secteur de Sélestat. Vous trouverez ci-après, nos principaux partenaires mobilisés pour proposer un accompagnement adapté et singulier.

Axes	Travail réalisé avec les usagers	Partenaires mobilisés
Santé	<ul style="list-style-type: none"> ∞Coordination entre les référents médicaux aux besoins. ∞Actions collectives menées conjointement avec les services de santé. ∞Démarche de soins au regard des besoins du public. ∞Orientation des bénéficiaires vers la CPAM de Colmar pour les bilans de santé. ∞Accompagnement à l'obtention d'une couverture maladie. ∞Aide à la gestion du suivi médical. ∞Orientation, et/ou accompagnement vers les professionnels de santé ou dispositifs de soins adaptés. 	Le CSAPA L'Hôpital de Sélestat Le CMP de Sélestat Le CH Erstein Le RESI Le Point d'Accueil et d'écoute de Sélestat L'UTAMS Sélestat (Psychologue) Les Médecins généralistes sélestadiens + un psychiatre en libéral La CPAM (pour CMU – CMUC) Les infirmières libérales La PMI de Sélestat
Emploi	<ul style="list-style-type: none"> ∞Accès aux démarches administratives. ∞Mise en place d'un référent à Pôle Emploi ou mission locale. ∞Mise en œuvre d'actions collectives conjointes entre les dispositifs d'insertion professionnelle et le CHRS. ∞Coordination avec les différents partenaires. ∞Soutien et aide à la mise à jour d'un CV et à la rédaction d'une lettre de motivation. ∞Recherche d'emploi auprès entreprises privés, entreprise dite adaptée ou via des agences intérimaires. 	La Mission Locale Le Pôle Emploi Tremplins Les Entreprises d'insertions La SAVA JH Formation Le Cap emploi Les Agences d'intérim
Parentalité	<ul style="list-style-type: none"> ∞Accompagnement vers l'ensemble des dispositifs ayant attrait au soutien et à l'accompagnement à la parentalité ∞Prévention à la protection de l'enfance et mise en place d'étagage en lien avec la micro-crèche, les crèches locales, l'AGF et le périscolaire. ∞Coordination avec les différents partenaires. ∞Activité collective ou individuel 	Le CIDFF L'UTAMS Sélestat (CRIP) Les Ecoles La Microcrèche ARSEA + crèches locales du territoire L'AGF sur le périscolaire L'AEMO L'ASE La PMI

<p>Logement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ∞Orientation vers le SIAO lorsque la situation du bénéficiaire le nécessite. ∞Développement d'actions collectives en partenariat avec l'UTAMS et le CCAS. ∞Réunions collectives avec l'ensemble des acteurs du territoire. ∞Partenariat avec les bailleurs sociaux et privés ∞Accompagnement à la gestion d'un logement ∞Accompagnement à l'obtention d'un logement ∞Etre vigilant à ce que les personnes connaissent et respectent les droits et les devoirs d'un locataire. 	<p>Le SIAO L'UTAMS Le CCAS Les Bailleurs sociaux (DOMIAL / OPUS 67 / Colmar HABITAT / ICF/...) Les Bailleurs privés Le FSL Envie – Emmaüs</p>
<p>Budget</p>	<ul style="list-style-type: none"> ∞Accompagnement dans les démarches liées au budget, créances avec les partenaires ∞Réflexion et mise en œuvre d'actions collectives et/ou individuelles autour du budget ∞Partenariat permettant l'accès à des colis alimentaires via la banque alimentaire et les restos du cœur. ∞Accompagnement à l'accès et à l'ouverture des droits ∞Réorientation vers les partenaires adaptés 	<p>La Banque de France CRESUS L'UTAMS (CESF) Les Mandataires judiciaires (TANDEM / UDAF/ Mandataires privés) La Banque alimentaire Le Conseil de solidarité Emmaüs Les restaurants du cœur. La CAF</p>
<p>Justice</p>	<ul style="list-style-type: none"> ∞Coordination avec les services de justice et plus particulièrement le SPIP ∞Accompagnement et coordination avec les avocats du territoire. 	<p>Le SPIP (Strasbourg et Colmar) Le JAF L'Huissiers de justice Les Avocats</p>
<p>Handicap</p>	<ul style="list-style-type: none"> ∞Aide à l'obtention de leurs droits. ∞Lien avec les services de la MDPH ou autre partenaire. ∞Coordination avec les différents partenaires. 	<p>La MDPH Les Mandataires judiciaires Les Médecins L'Hôpital de jour</p>
<p>Social</p>	<ul style="list-style-type: none"> ∞Ouverture de la structure vers l'extérieur. ∞Informer sur les droits et devoirs d'un citoyen. ∞Accès à la culture. ∞Animation d'action collective. ∞Accompagnement dans l'épanouissement personnel 	<p>Les AGF Les amis de la nature Tôt ou tard La médiathèque Le Tanzmatten</p>

Notons que le territoire de Sélestat est riche d'acteurs sociaux et que la dynamique de réseau permet une réactivité rapide au bénéfice des usagers.

Ω Focus sur 3 partenariats mis en place en 2019 :

- Travail avec l'Association Générale des Familles (AGF) de Sélestat :

Depuis quelques années maintenant, l'ARSEA et les AGF ont tenté de travailler ensemble sur différents projets ayant attiré à la parentalité. En effet, pour nous il a toujours été important de véhiculer l'idée qu'utiliser le maillage associatif sélestadien permettait aux familles de pouvoir s'en ressaisir une fois le CHRS quitté. Au mois de juin 2019, nous avons fait le constat que ce que nous proposons jusque-là (principalement des temps de débats sur différentes thématiques) n'attiraient pas beaucoup de parents de nos structures (CHRS et Centre Parental). Nous avons également constaté que bien souvent les travailleurs sociaux ne faisaient que « passer » l'information aux familles et ne pouvaient pas se rendre disponibles pour les y accompagner. Nous avons alors réfléchi à une idée de partenariat plus actif entre nos deux associations tout en menant un travail de réflexion sur le fond et la forme de nos actions.

Nous avons alors décidé de proposer une action mensuelle conjointe d'octobre 2019 à juin 2020 entre l'ARSEA, les AGF mais aussi l'association intermédiaire « Tremplins » et l'association « Atelier de Développements des Compétences » qui se déroulerait de la manière suivante :

- Les 1^{er} mercredi de chaque mois (les 2 octobre, 4 décembre, 5 février, 1^{er} avril et 3 juin) un accueil de 8h30 à 11h30 est proposé dans les locaux des AGF. Les parents accompagnés de leurs enfants peuvent venir partager un moment convivial autour de jeux de société. Ce temps d'accueil est libre, sans inscription et utilisé par les parents et leurs enfants comme ils le souhaitent. Des jeux de société, un coin pour les plus petits, du café/de la tisane/ de l'eau/ un goûter sont mis à disposition des familles dans cet espace. Ces temps ont pour objectifs de faire se rencontrer les familles, de favoriser le lien et la mixité sociale, d'accompagner les familles autour de jeux, de favoriser les liens entre enfants et parents, d'être à l'écoute de besoins ou de difficultés, de permettre aux familles des structures sociales de connaître les AGF et leurs locaux et de rencontrer leur référent famille. Les séances du 2 et 4 décembre ont remporté un fort succès. Une quinzaine de personnes ont pu y participer notamment des familles du CHRS et du Centre Parental. Nous avons pu observer que la présence à chaque séance d'un travailleur social de l'ARSEA était rassurante pour les familles.
- Les 1^{ers} mardi de chaque mois (les 5 novembre, 7 janvier, 3 mars, 5 mai) : un accueil des parents de 9h à 11h pour des temps d'échanges et de débats autour de problématiques ayant attiré à la petite enfance ou à la parentalité est proposé. Ces espaces de parole ont été animés deux fois par un intervenant extérieur (psychologue) et deux fois par les travailleurs sociaux de l'ARSEA et des AGF. Là aussi nous avons pu constater que la présence d'un travailleur social de l'ARSEA a permis aux familles du CHRS et/ou du Centre Parental de prendre plus facilement part à ces actions.

- Travail en partenariat avec la Mission Locale de Sélestat :

A partir du mois de janvier 2019, nous avons également mené un travail de partenariat avec la Mission Locale de Sélestat. En effet, nous avons été contacté par l'équipe intervenant au sein de la Garantie Jeune pour envisager une intervention sur la question du logement durant le mois de collectif par lequel passent tous les groupes qui débutent ce dispositif. Cette demande nous a semblé intéressante car nous avons pu constater que bien souvent les jeunes accompagnés par la mission locale rencontraient différentes problématiques dont des problématiques sociales et/ou de logement (expulsion locative de la famille, rupture familiale et/ou hébergement chez des tiers). Nous sommes ainsi intervenus avec le CCAS de la ville de Sélestat mais aussi avec un collègue de l'ARSEA intervenant auprès du dispositif de colocation coachée auprès de 10 groupes les mardis matins. Les jeunes venaient dans les locaux de l'ARSEA afin que nous puissions leur expliquer les différentes solutions d'hébergements proposées : le CHRS, l'accueil d'urgence et la colocation coachée. Cette rencontre était aussi l'occasion de leur parler des demandes de logement auprès des bailleurs sociaux, leur expliquer le Bureau d'Aide au Logement ou encore le dispositif du FSL. Après ce temps de discussion, nous leur proposons de nous rendre au CHRS collectif afin qu'ils puissent le visualiser. Ainsi nos propos devenaient plus concrets et ils avaient connaissance de l'accueil d'urgence si besoin.

Notre intervention a été très appréciée par l'ensemble des jeunes qui en ont fait un retour positif auprès de la Mission Locale de Sélestat. Ce partenariat et nos interventions seront reconduits pour l'année 2020.

- **Travail en partenariat avec l'UTAMS et l'épicerie sociale PAPRIKA sur la question du budget :**

Nous avons reconduit cette année l'action « Trouver l'équilibre » menée en partenariat avec l'UTAMS et l'épicerie sociale PAPRIKA. Cette intervention s'adresse aux personnes hébergées en CHRS, mais plus largement à toute personne orientée par un organisme/ établissement œuvrant dans le secteur médico-social sur Sélestat et les communes environnantes.

Elle repose sur 4 objectifs :

- Sensibiliser les personnes aux questions d'argent en s'appuyant sur leurs connaissances.
- Les amener à questionner leurs habitudes quant à leurs dépenses.
- Leur faire prendre conscience qu'il est possible de consommer autrement : acheter d'occasion, profiter des services de la ville, connaître ses droits et prétendre à certaines réductions en fonction de sa situation.
- Informer sur les différentes possibilités de loisirs à moindre coût.

En plus de ces objectifs, cette action a également pour mission de favoriser le lien social entre les participants.

Cette action s'est déclinée en trois thèmes : le budget, la banque et les loisirs. Chaque thème a fait l'objet de deux séances de 2h chacune. Plusieurs outils ont été utilisés au cours de cette action : jeux, photos langages et quizz. Le but de cette intervention est de permettre aux personnes de se questionner, de partager et d'acquérir des connaissances sur cette thématique. Les participants ont également pu s'entretenir avec un banquier et découvrir Emmaüs Scherwiller en utilisant les transports en commun. Dans ce cadre, ils ont également pu assister à un spectacle dans la salle des Tanzmatten.

Cette action a demandé beaucoup d'investissement pour mobiliser les personnes. Nous regrettons cependant le faible nombre de participants. La thématique n'est certes pas très attrayante, mais nous avons travaillé le contenu des interventions pour les rendre plus accessibles. De manière générale, les personnes présentes ont été satisfaites des séances proposées et ont accepté de revenir aux séances suivantes. Cette action devrait être reconduite en 2020. Des améliorations vont y être apportées.

3.3. Bilan des ateliers collectifs et actions collectives mis en place en 2019

3.3.1. Tableau des ateliers collectifs et actions collectives réalisés au CHRS diffus et collectif

Date	Intitulé de l'action	CHRS collectif	CHRS diffus	Nombre de personnes présentes.
24/01/2019	Sortie Match SAHB	x		4
24/01/2019	Repas collectif	x		6
29/01/2019	Repas collectif	x		6

30/01/2019	Repas collectif	x		5
31/01/2019	Sortie cinéma	x		6
07/02/2019	Sortie TLS	x	x	7
07/02/2019	Atelier « Pâtes en folie »	x		6
08/02/2019	Repas collectif	x		4
09/02/2019	Repas collectif	x		5
15/02/2019	Repas collectif	x		5
16/02/2019	Repas collectif	x		6
20/02/2019	Sortie vaisseau		x	11
23/02/2019	Repas collectif	x		6
25/02/2019	1 ^e réunion préparation séjour		x	4
27/02/2019	Petit déjeuner	x	x	5
07/03/2019	Atelier beignets	x		1
08/03/2019	Atelier jardinage	x		6
09/03/2019	Repas collectif	x		4
14/03/2019	Atelier parents enfants floral		x	17
19/03/2019	Repas collectif	x		5
22/03/2019	Repas collectif	x		6
23/03/2019	Atelier Jardinage	x		7
23/03/2019	Repas collectif	x		6
28/03/2019	Sortie Bowling	x		3
31/03/2019	Repas collectif	x		8
02/04/2019	Repas collectif	x		7
05/04/2019	Parcours de santé	x		7
04/04/2019	Visite de la SAVA	x	x	3
05/04/2019	Petit déjeuner	x	x	7

08/04/2019	Pizza	x	x	9
11/04/2019	Confection de gâteaux	x		3
12/04/2019	Réunion préparation séjour		x	5
15/04/2019	Sortie ferme	x	x	10
25/04/2019	Repas collectif	x		5
02/05/2019	Alimentation liée au budget 1	x	x	3
03/05/2019	Petit déjeuner	x		5
07/05/2019	Petit déjeuner	x	x	6
10/05/2019	Alimentation liée au budget 2	x	x	3
15/05/2019	Alimentation liée au budget 3 : fruits et légumes	x	x	14
17/05/2019	Petit déjeuner	x	x	5
15/06/2019	FRAC		x	6
22-23/06/2019	Séjour AGF		x	8
03/07/2019	Sentier pieds nus		x	19
08/07/2019	Sortie Cigoland	x	x	5
21/08/2019	Sortie à la Bresse	x		6
26/09/2019	Repas collectif	x		4
01/10/2019	Repas collectif	x		6
02/10/2019	Action parentalité AGF	x	x	10
08/10/2019	Selest'Art	x		3
16/10/2019	Intervention buccodentaire	x	x	4
21/10/2019	Sortie zoo		x	14
24/10/2019	Raclette	x		5
05/11/2019	Action parentalité AGF	x	x	1
05/11/2019	Repas collectif	x		7

13/11/2019	Sortie zoo	x		3
28/11/2019	Action partenariale UTAMS, Paprika : banque 1	x	x	1
03/12/2019	Tartiflette	x		6
04/12/2019	Action parentalité AGF	x	x	10
05/12/2019	Action partenariale UTAMS, Paprika : banque 2	x	x	2
06/12/2019	Atelier Noël	x	x	2
10/12/2019	Action partenariale UTAMS, Paprika : Loisirs 1	x	x	0
12/12/2019	Visite marché de Noël	x		2
13/12/2019	Atelier Bredeles	x		1
17/12/2019	Action partenariale UTAMS, Paprika : Loisirs 2	x	x	0
18/12/2019	Sortie Ecomusée	x	x	16
19/12/2019	Raclette	x		6
24/12/2019	Repas Noël	x		6
31/12/2019	Repas Nouvel An	x		8

Observations :

En 2019, 68 actions collectives ont été organisées contre 54 en 2018. Cela représente environ 1,32 activité par semaine.

L'équipe éducative est très attachée à l'organisation des temps de rencontre. En effet, le « collectif » est pour nous inhérent à l'accompagnement proposé en CHRS et complémentaire de l'accompagnement individuel mené.

Malgré le nombre plutôt conséquent d'actions collectives proposées au sein du CHRS, elles sont parfois perçues par les résidents comme des temps d'animations. Elles sont proposées par l'équipe éducative et les personnes y participent sur la base du volontariat. Ainsi nous avons pu constater notamment en fin d'année, une difficulté progressive à mobiliser les gens à participer à ces temps collectifs. Ce constat doit être le fruit d'une réflexion pour voir comment faire passer le message que l'accompagnement en collectif vient compléter l'accompagnement individuel proposé.

Pour nous cette année encore, les actions collectives proposées doivent aller dans le sens du lien social et de l'insertion. Le collectif permet aux personnes de se retrouver, de partager et de rompre l'isolement face aux difficultés rencontrées. Il nous arrive de proposer des temps collectifs au sein même du CHRS. Cependant, nous devons veiller au fait que les actions proposées doivent permettre d'accompagner les personnes vers l'extérieur et le droit commun. Ainsi, la découverte de l'environnement immédiat est primordiale. Nous envisageons donc de poursuivre le travail mis en place avec l'AGF, de nous rapprocher du service

jeunesse et du service des sports pour proposer des sorties ciblées. Elles permettront aux personnes accueillies de découvrir la ville de Sélestat, ses infrastructures (médiathèque, piscine, salle de spectacle...) et les activités possibles (sport, activités culturelles, musées, expositions...). Enfin, au vu de nos observations, il nous semble important de mener un travail plus conséquent en direction de l'utilisation des transports en communs.

Ainsi pour l'année 2020, nous souhaitons instaurer plus de régularité dans les actions menées et favoriser l'interaction entre les personnes hébergées en CHRS collectif que celles du CHRS diffus. Ces interventions seraient sous forme de 4 cycles, à raison d'une fois par semaine qui se répèteraient chaque mois. Le premier cycle serait sous forme d'atelier-débat à partir des problématiques et/ou questionnements rencontrés par le public. Le second serait sous forme d'atelier plutôt manuel pour aborder la question de l'estime de soi et de la réalisation de soi. Le troisième aborderait l'aspect santé à travers des ateliers cuisine et des activités sportives. Le quatrième permettrait de s'approprier davantage l'environnement.

3.3.2.Des actions collectives organisées en lien avec les projets individualisés des personnes

≥	L'emploi :	1
≥	Le budget :	8
≥	La santé :	32
≥	Parentalité :	16
≥	Autres :	11

Observations :

24 repas collectifs et 5 petits déjeuners ont été proposés aux résidents avec en moyenne 5,55 participants. Les menus sont élaborés à partir des propositions des résidents tout en tenant compte des livraisons de la banque alimentaire. Si des ingrédients devaient manquer, les personnes hébergées accompagnent dans la mesure du possible les travailleurs sociaux pour l'achat d'aliments complémentaires.

Les repas et les petits déjeuners sont des temps de partage qui permettent de tisser du lien, mais aussi de travailler indirectement sur la question de l'équilibre alimentaire. Ces espaces nous permettent de sensibiliser les personnes à l'importance du « mieux manger » et du « manger à petit prix ». Ils permettent aussi de parler de ce qu'on aime, de ce qu'on n'aime pas et d'évoquer parfois certaines bribes de vies.

Nous observons que certaines personnes cuisinent peu soit par manque d'envie ou en raison de difficultés économiques. Globalement, ces temps de repas sont très appréciés. Les personnes s'inscrivent spontanément sans que nous ayons besoin de les mobiliser.

Fin d'année 2018, l'équipe avait rencontré un professeur intervenant au lycée hôtelier d'Illkirch qui désirait travailler en partenariat avec une structure œuvrant dans le champ de la précarité. Ce partenariat a débuté en décembre 2018 et a débouché sur deux actions : l'une au moment des fêtes de fin d'année et l'autre début d'année autour de la confection de pâtes. Cette collaboration n'a pas pu perdurer dans le temps.

16 activités en direction des familles ont été proposées en 2019 : 7 sorties, 3 activités manuelles et 3 séances destinées aux familles et jeunes enfants autour de la parentalité. Nous pouvons noter en moyenne 8,5 participants.

Ces actions sont importantes car elles permettent aux travailleurs sociaux d'être en lien avec les enfants, mais aussi d'appréhender le comportement des parents dans la relation parent /enfant.

Nous observons que lorsque les familles arrivent en CHRS, les questions relatives aux enfants et à leur rôle de parents ne sont pas facile à évoquer et à mettre au travail. Les difficultés plus « concrètes » comme l'absence de logement et les difficultés budgétaires prennent parfois le pas sur les questions autour de l'évolution

de l'enfant et de la parentalité. Les sorties organisées permettent de partager des moments conviviaux dans un autre contexte, de renforcer le lien entre les travailleurs sociaux et les familles pour aborder dans un deuxième temps ces questions en individuel.

En 2019, le nombre de sorties a diminué de 9 sorties en 2018 contre 7 en 2019. Cette baisse s'explique par des difficultés logistiques et des difficultés d'organisation. Pour 2020, l'équipe éducative envisage de donner une autre dimension aux sorties en s'appuyant d'avantage sur l'utilisation des infrastructures sélestadiennes comme la découverte de la piscine de Sélestat, du parcours de santé ou encore les offres du service jeunesse de la ville. Pour nous rendre sur les différents sites, nous souhaitons utiliser plus régulièrement les transports en communs. L'objectif est d'aider les personnes à réaliser ce qu'elles peuvent reproduire ensuite par elle-même. Parallèlement, nous aimerions tout de même pouvoir continuer à proposer aux familles hébergées la possibilité d'une ouverture plus large, plus inhabituelle. Une mère a témoigné, pour elle la participation aux actions collectives lui a suscité envie de se donner les moyens de réaliser d'autres projets. Par exemple, elle souhaite mettre de l'argent de côté pour pouvoir partir quelques jours en vacances.

4. Logistique

En plus du bâtiment collectif, 14 appartements sont mis à disposition des familles. La typologie des logements est la suivante :

Typologie	Ensemble du Parc immobilier	Bailleurs sociaux / Privés
T1	0	0
T2	1	1/0
T3	6	6/0
T4	10	9/1
T5	0	0

Notons que le CHRS collectif est un bâtiment de type ERP loué par NLE (bailleur social).

5. Démarche d'amélioration continue de la prestation

Pour l'année 2020, nous souhaitons continuer à nous former afin de nourrir notre pratique professionnelle que nous aurons à adapter davantage à un accompagnement de personnes isolées, du fait de la modification des GHAM en cours (Groupes Homogènes d'Activité et de Missions) et ainsi continuer à nous outiller pour répondre au mieux aux problématiques rencontrées, notamment en matière de suivi de personnes souffrant d'addictions multiples.

Cette année sera aussi marquée par l'acquisition de nouveaux locaux au Centre-Ville de Sélestat. Ce nouvel espace nous demandera de repenser et de réorganiser l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement. Cette nouvelle organisation demandera également à l'équipe de réfléchir au fonctionnement global du service. Pour mener à bien ce travail d'élaboration, les salariés seront associés à cette réflexion.

De plus, des travaux de réfection de la structure existante sont prévus afin d'améliorer les espaces de vie. Ils nous paraissent important que les personnes hébergées soient partie prenante de ce projet de rénovation. Des actions collectives seront également organisées autour de différents projets artistiques pour parfaire la décoration des espaces collectifs. Parallèlement, nous allons nous efforcer d'ouvrir la structure vers l'extérieur, notamment en utilisant la culture et/ou le sport comme support. En effet, ces vecteurs peuvent-être des moyens permettant aux personnes d'être davantage acteur et de s'impliquer dans la vie de la ville.

6. Ressources Humaines

6.1. Le personnel du CHRS

Le détail du personnel 2019 apparait dans les comptes administratifs.

Une particularité pour l'année 2019, nous avons fait le choix d'accueillir pour la première fois une apprentie éducatrice spécialisée.

Durant sa première année d'étude à l'ESEIS de Strasbourg, elle était en voie directe. A ce titre, elle a effectué son stage de découverte première année au Centre Parental, non loin du site hébergeant le CHRS.

Au vu du fonctionnement des services, nous lui avons proposé de démarrer son apprentissage en deuxième année en septembre 2019 au sein de l'équipe éducative du CHRS.

6.2. La formation et les RDV thématiques

Dans le prolongement des années précédentes, l'équipe pluridisciplinaire bénéficie de formations permettant de faire évoluer leur pratique professionnelle et de prendre du recul sur celle-ci.

Ainsi, pour l'année 2019, les groupes d'analyse de la pratique se poursuivent à hauteur d'1h30 par mois. Cet espace de parole et d'analyse est incontournable, permettant d'apporter un soutien aux professionnels, une dynamique positive dans l'accompagnement des bénéficiaires et un lieu où l'on pense la pratique via l'analyse clinique.

Les professionnels du CHRS sont inscrits au programme de formation continue tout au long de l'année. Ainsi, l'intégralité de l'équipe du CHRS a bénéficié d'une formation en secourisme. Par ailleurs :

- deux salariés ont suivi une formation sur la dépendance
- une salariée a assisté à une formation sur la systémie familiale.

6.3. Stagiaires accueillis

Dans le souci de former les futurs professionnels en travail social, nous avons accueilli tout au long de l'année des stagiaires en formation deux stagiaires en Economie Sociale et Familiale de l'ESEIS.

7. Conclusion et perspectives

L'activité du CHRS en 2019 est quantitativement plus faible que les années précédentes marquées toutefois très régulièrement par une suractivité liée notamment aux typologies familiales accueillies. Pour autant, la qualité de l'accompagnement n'est pas minorée et bénéficie comme chaque année d'une densité partenariale importante et spécifique à l'Alsace centrale.

Le projet évoluera dès 2020 du fait d'un changement des politiques publiques en matière d'hébergement. Nos GHAM seront sensiblement modifiés portant la capacité d'accueil en collectif à environ 20 places, le reste en diffus, sans modification du nombre total de places.